

Collection « Synthèse d'étude »
n° 5, Novembre 2013

Développement des territoires et besoins en qualification des jeunes ruraux au Maroc. Etude dans les provinces de Larache et de Tétouan

Mise en perspective méthodologique

Cette synthèse est issue d'une étude sur le développement des territoires et les besoins en qualification professionnelle des jeunes réalisée en 2010-11 dans les deux provinces de Larache et de Tetouan au nord du Maroc par Abderrahim TAIEBI, consultant en ingénierie de la formation et directeur général du cabinet d'études marocain Co-Efficience. Le rapport d'étude livré au réseau FAR est organisé en trois volumes : (1) Synthèse des résultats et méthodologie utilisée, 84 p. – (2) Présentation du pays et des zones d'enquêtes, 84 p. – (3) Résultats des enquêtes, 87 p.

Nous tirons ici plusieurs leçons de ce travail **au point de vue méthodologique** :

- Comparer l'offre et la demande de formation à l'intérieur de deux provinces seulement peut manquer de pertinence ; il serait alors approprié d'ajouter une cartographie nationale des formations et des zones d'influence des écoles et centres de formation (autrement dit d'où proviennent les apprenants) afin de délimiter les zones de l'étude.
- La méthodologie utilisée est intéressante compte tenu de la consistance et de la durée de l'étude mais les échantillons d'acteurs (dont les employeurs, les jeunes lauréats en emploi, les jeunes non encore insérés dans le monde du travail car au chômage ou qui ont continué en formation) sont loin d'être représentatifs statistiquement et ne peuvent que constituer une approche qualitative.
- Il a été judicieux d'utiliser à la fois des méthodes qualitatives et quantitatives, mais avec un échantillonnage le plus large possible afin que les conclusions soient les plus proches de la réalité et généralisables à une certaine échelle.

Certains points importants ne faisant pas partie des termes de référence de l'étude n'ont logiquement pas été abordés mais il est bon de citer ces **questionnements** qui pourraient faire l'objet d'études ou de compléments d'information pour contextualiser la situation de la FAR au Maroc :

- En matière de prospective de l'offre et de la demande de formation agricole, il serait utile de préciser et de confronter, tant en termes quantitatifs que qualitatifs, les notions de « besoins de formation » à dire d'experts et de statistiques technico-économiques, d'offre institutionnelle existante, de demande institutionnelle/entrepreneuriale formelle et informelle, exprimée et non exprimée, au niveau des employeurs actuels et potentiels, de demande sociale informelle non exprimée, et variant selon les types d'exploitations.
- Il y a lieu de se demander si le dispositif national de FAR tient compte ou s'il est suffisamment adapté à la politique agricole actuelle, le Plan Maroc Vert (PMV), qui promet un modèle d'agriculture à deux vitesses avec un premier pilier sur « le développement d'une agriculture moderne » et un deuxième pilier sur « la mise à niveau d'une agriculture solidaire ».
- L'accompagnement dit solidaire des petites et très petites exploitations agricoles familiales dans le cadre du PMV est-il à la hauteur des enjeux de développement des territoires ? Les formations aux métiers d'agriculteurs et d'agricultrices répondent-elles aux enjeux nationaux de développement des centaines de milliers d'exploitations familiales ?
- Le rôle stratégique, structurant et légitime, que devraient jouer dans l'avenir les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), dont entre autres les Chambres d'Agriculture, devrait faire l'objet d'un questionnement plus conséquent.
- Ne faudrait-il pas intégrer/impliquer davantage, dans le système national de FAR, les composantes formation que comportent bon nombre de programmes et d'activités de développement et d'aménagement agricole et rural ; il s'agit de mettre plus grande synergie institutionnelle la FAR avec la recherche-développement et le conseil agricole tant au niveau des moyens que celui des contenus.
- Enfin, il y a la question de l'adaptation de la formation des agents de développement agricole (techniciens, conseillers, appui à l'élevage, à la commercialisation, au crédit, etc.) aux besoins du Plan Maroc Vert et plus généralement de développement des exploitations familiales.

Association Réseau international FAR

1101, av. Agropolis - B.P. 5098
34033 Montpellier Cedex 01 - France
Tél. : + 33(0) 4 67 61 70 22 / 70 61 / 70 63
Fax : +33 (0)4 67 61 70 67
Mèl : far@agropolis.fr
Site Internet : www.reseau-far.com

Programme ADEX.FAR du
Réseau FAR financé par :

L'étude objet de la présente note de synthèse a pour objectifs de (1) identifier les besoins en qualification des jeunes ruraux au niveau de deux territoires ruraux (Tétouan et Larache) en s'appuyant sur le point de vue de l'ensemble des acteurs concernés par la formation professionnelle et technique, et en prenant en compte l'environnement local; (2) faire ressortir des constats généralisables; et (3) éclairer les décideurs du secteur sur les choix de développement des dispositifs de formation capables de favoriser l'insertion économique et sociale des jeunes ruraux.

Généralisant en moyenne 15%¹ du PIB et avec 80% des actifs ruraux y travaillant (42% de population rurale pour l'ensemble du pays), le secteur agricole (hors pêche maritime), occupe une place fondamentale dans l'économie marocaine. Mais globalement l'agriculture ne parvient pas à couvrir les besoins alimentaires du pays avec des importations représentant le double des exportations.

Le dispositif national d'Enseignement technique et de Formation Professionnelle Agricole (ETFPA) assure la formation initiale dans une cinquantaine d'établissement. Ce dispositif a pour mission la formation technique et professionnelle à quatre niveaux (technicien spécialisé, technicien, ouvrier qualifié et apprentissage), l'appui à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ruraux à travers la formation par apprentissage ainsi que l'enseignement technique agricole qui vise à permettre aux élèves de s'ouvrir sur le milieu agricole et rural et de se préparer au baccalauréat en sciences agronomiques.

Si la formation professionnelle agricole a pris de l'importance depuis l'indépendance du pays, les réformes n'ont véritablement commencé qu'en 1984 avec la restructuration du système national d'ETFPA. La phase actuelle a commencé en 2003 avec des expérimentations selon l'Approche Par Compétence (APC) puis, en 2008, avec la «ré-ingénierie» du dispositif, c'est à dire la réorganisation complète de l'ETFPA selon l'APC. Il faut cependant noter l'existence de difficultés dans la mise en œuvre de cette nouvelle approche car de multiples contraintes et insuffisances pèsent sur le système de formation et son environnement, tant au niveau de l'offre qualitative et quantitative de formation face aux besoins diversifiés, de la demande institutionnelle formelle de la part des employeurs et de l'employabilité des sortants des formations formelles diplômantes, et enfin de la demande sociale informelle.

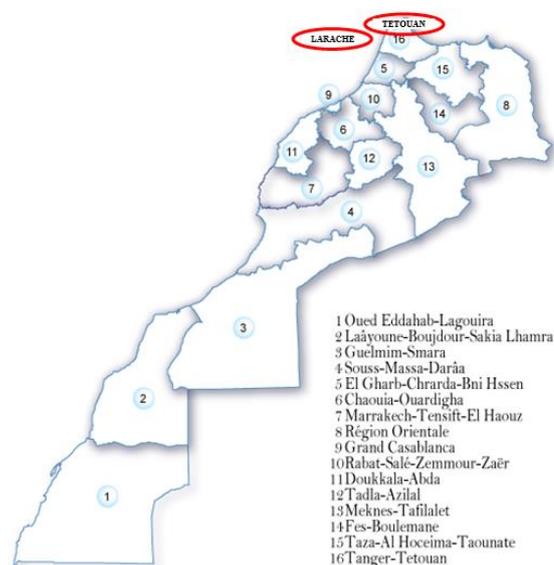
On retiendra l'importance de l'appui qu'ont joué jusqu'à présent les agences de coopération technique internationale d'aide multilatérale et bilatérale dans les différentes réformes menées depuis les années 1980. Même si des difficultés persistent et risquent de limiter l'impact des réformes actuellement entreprises malgré la qualité des ressources humaines dont disposent le ministère de l'Agriculture et les établissements de formation², on

¹ Entre 12% et 20% hors années exceptionnelles, selon la pluviométrie annuelle et sa répartition, qui conditionne la production céréalière pluviale ...

² Par exemple, insuffisance de financement, déficit de pilotage, difficultés d'appropriation des méthodes imposées de

constate une implication croissante prometteuse des acteurs locaux (publics et associatifs) qui constitue un atout indubitable pour l'amélioration des systèmes et des dispositifs de formation technique et professionnelle agricole et rurale pour l'avenir.

Carte des régions économiques du Maroc
(avec emplacement des deux zones d'étude)



Analyse de la méthodologie

L'étude a concerné l'identification des besoins en formation des jeunes ruraux susceptibles de répondre aux besoins de développement agricole et rural des deux territoires ruraux à savoir, les provinces de Tétouan et Larache, et d'assurer aux jeunes ruraux leur insertion économique et sociale.

La démarche méthodologique de réalisation de l'étude s'est faite en trois phases :

- **Délimitation et caractérisation des territoires** et sur la base de consultation bibliographique et d'entretiens avec des acteurs locaux et nationaux. Il s'est agi de faire une brève monographie des deux territoires en précisant leurs caractéristiques géographiques, économiques, sociales et culturelles.
- **Diagnostic de l'environnement socio-économique et de l'environnement institutionnel et administratif** sur la base d'entretiens qualitatifs et quantitatifs auprès d'acteurs institutionnels, politiques et économiques, d'entreprises/exploitations agricoles et de jeunes ruraux. Il s'est agi d'évaluer les dispositifs de formations existants et de répertorier les activités actuelles ou potentielles ainsi que les métiers porteurs.
- **Diagnostic des besoins en formation en relation avec l'offre existante et recommandations.** Plus qu'une approche des besoins actuels et futurs de formation, cette phase s'est plutôt concentrée sur une évaluation de la nature de l'offre de formation, sa pertinence vis-à-vis de la demande économique et sociale ainsi que sa capacité d'évolution en fonction des perspectives de développement de l'économie et

l'extérieur ...

de l'emploi local et régional. Les recommandations formulées visent à la rénovation de l'offre de formation afin qu'elle puisse représenter dans son évolution une réponse cohérente, pertinente, efficace et évolutive aux besoins et demandes de qualification et de compétences de chacun des territoires étudiés.

Outre la consultation et l'analyse bibliographique, deux méthodes de recueil des données ont été adoptées : l'enquête par questionnaire (entreprises/exploitations agricoles, 32 questionnaires) et l'enquête par entretien semi-directif, soit individuel (acteurs politiques, économiques et institutionnels, 14 entretiens) soit, en entretiens de groupes homogènes (jeunes en formation ou au chômage, 8 groupes ou jeunes insérés, 8 groupes). Des guides d'entretiens et des questionnaires ont été élaborés en fonction des catégories d'acteurs.

Il y a lieu de souligner l'importance de l'investissement et du travail méthodologique qui a été effectué dans le cadre de l'étude qui est résumé dans le **schéma synoptique ci-dessous**.

En ce qui concerne les résultats, il faut préciser qu'une partie des questionnaires d'entretien qui sont extrêmement détaillés s'apparentent plus à des méthodes quantitatives – avec parfois une surabondance de graphes alors que la taille de l'échantillon étudié et la méthode d'enquête relèvent plus de méthodes qualitatives. Ce point serait à revisiter pour mener d'autres études de ce type. Ici, compte tenu de la consistance et de la durée de l'étude, les échantillons d'acteurs ne peuvent pas être représentatifs statistiquement. Mais dans l'ensemble la méthodologie utilisée dans le présent travail est intéressante et pourra constituer une base de départ et être améliorée pour d'autres études de ce type.

On peut déplorer enfin par ailleurs que l'étude ne fournis-

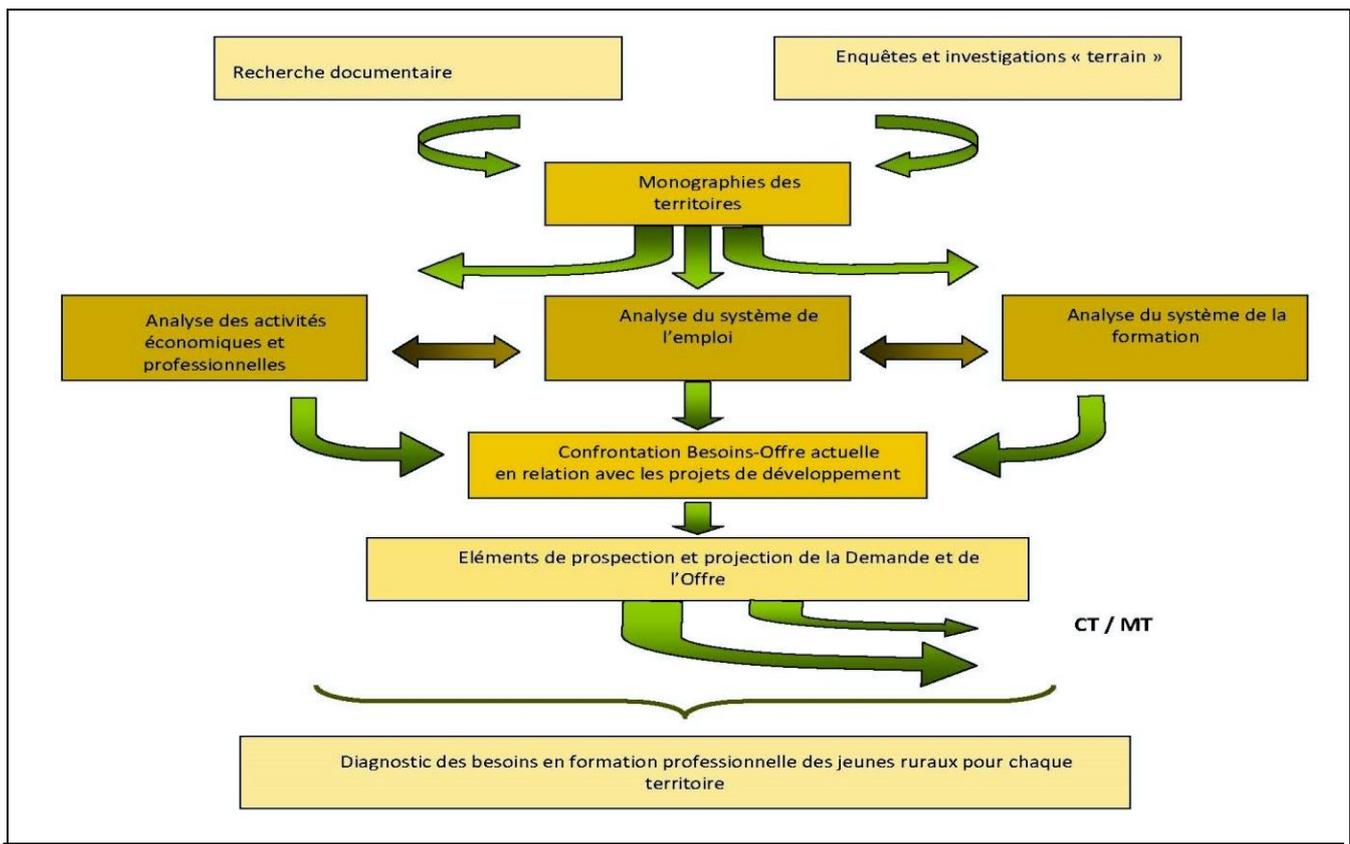
et secteur, ainsi que leur évolution depuis les cinq dernières années. Ces informations objectives factuelles sont incontournables pour un diagnostic de l'offre de formation et sa confrontation aux besoins et aux demandes institutionnelles, entrepreneuriales et sociales. Elles devraient faire partie du cahier des charges d'études comparables à venir.

Contexte et problématique

Comme dans la plupart des pays en développement, l'exercice des activités agricoles au Maroc est confronté à des évolutions profondes et extrêmement rapides. Le milieu rural est appelé à conduire une révolution agricole pour faire face à l'accroissement de productivité des différents facteurs de production (sols, eau, travail, capital, savoir-faire); la gestion durable des ressources naturelles; la lutte contre la pauvreté; l'amélioration des conditions de vie de la population agricole et rurale afin que d'autres secteurs d'activité économique puissent connaître une expansion.

Pour répondre à ces transformations rapides et brutales du monde rural, les nouvelles générations sont amenées à conduire une difficile transformation des exploitations familiales pour les adapter aux exigences du contexte émergent. La formation professionnelle en milieu rural devra donc également accompagner ces jeunes qui ne pourront rester dans le secteur agricole qu'à condition d'acquérir de nouvelles qualifications et compétences. Ce qui pose la question du développement de dispositifs de formation adaptés pour ces jeunes afin d'assurer leur insertion dans la vie sociale et professionnelle.

Pour mener à bien cette étude sur les besoins en qualifications des jeunes ruraux, deux provinces de la **Région de**





Province de Larache

Province de Tétouan



Tanger-Tétouan ont été sélectionnées. Cette région, qui est en plein élan de développement économique et social, connaît un épanouissement important à tous les niveaux : industrie, infrastructure routière et maritime, tourisme, etc. Principale zone d'émigration du Maroc vers l'Europe dans les années 1960 et 1970, la région connaît aujourd'hui, avec 124 habitants/km², la plus forte densité démographique du pays qui est trois fois plus élevée que la moyenne nationale (37 habitants/km²). L'agriculture et la pêche représentent les activités dominantes au niveau de la région, aussi bien par les emplois offerts (78,7 % de la population active occupée rurale en 2006) que par les effets induits sur la création d'unités agro-industrielles. La partie rurale de la région est aussi l'une des principales sources de résine de cannabis qui couvre une superficie d'environ 20 000 km² (2,7 % de la superficie totale du Maroc). Les deux provinces retenues sont, la **province de Larache** avec une agriculture moderne irriguée (Loukkos), et la **province de Tétouan** avec une agriculture montagnaise et vivrière. Ces deux provinces diffèrent par leurs potentiels et leurs vocations économiques.

La province de **Larache** se caractérise par ses terres riches et ses sols fertiles, son agriculture moderne et diversifiée grâce à une infrastructure hydraulique sophistiquée, son tissu d'industrie agroalimentaire, ses produits agricoles destinés à l'export et son organisation professionnelle. La contribution de la province dans la production nationale est importante, notamment pour la production de sucre qui représente 15 % de la production nationale, ainsi que la fraise dont la province est indéniablement le premier producteur national. Par ailleurs, son port fluvial revêt une importance primordiale dans la vie socio-économique de Larache. Une industrie liée à la mer et à la pêche s'y est implantée et la province, à vocation agricole et maritime, a suscité le développement de plusieurs unités agro-industrielles.

La province de **Tétouan** se distingue par le potentiel limité de son milieu naturel caractérisé par un paysage montagneux à topographie accidentée, des sols peu fertiles, une agriculture traditionnelle de montagne conduite sous régime pluvial, une population dense à activité principalement commerciale (contrebande des produits d'Espagne et trafic de cannabis) et une forte migration. La production agricole est constituée essentiellement de céréales produites dans les grandes exploitations et de cultures maraîchères produites, mais aussi de cannabis, sur de petites superficies. La région se caractérise par un morcellement et une exigüité des parcelles, un surpâturage et un défrichement excessif des forêts. Par ailleurs, l'agriculture principalement vivrière utilise une technologie rudimentaire et des procédés de production traditionnels. La partie côtière présente un grand développement touristique et des niveaux d'urbanisation élevés.

Etat des lieux de l'offre, des besoins et de la demande de formation agricole et rurale

Les besoins vus à travers l'emploi actuel

Dans la province de Larache, l'emploi est fourni principalement par le secteur Agricole (agriculture de production et agroalimentaire) et celui de la Pêche maritime. Les secteurs de Tourisme et de l'Artisanat, malgré leurs potentiels importants dans la province, restent peu développés et offrent peu d'opportunités d'insertion professionnelle pour les jeunes actifs de cette province.

Les investigations menées ont montré que les activités mobilisant le plus de main d'œuvre étaient celles concernant la production maraîchère, la céréaliculture, la production laitière et le fraisier. Ce dernier secteur connaît une extension rapide due principalement au développement des marchés d'export pour les produits frais et surgelés. La province de Larache offre de grandes potentialités d'investissement agricole notamment dans les industries agro-alimentaires.

Dans le secteur de la **pêche maritime**, l'emploi est estimé à 4 200 emplois directs et près de 10 000 emplois indirects. Par ailleurs, les industries de la pêche emploient annuellement près de 5 000 ouvriers qui sont principalement de la main d'œuvre occasionnelle et n'ont aucune qualification professionnelle. La valorisation des produits de la pêche est en plein développement et le besoin de main d'œuvre qualifiée, surtout féminine, est très fort.

Le secteur de **l'artisanat** serait représenté par près de 9 500 artisans qui emploient chacun deux ouvriers en moyenne. Il s'agit d'une main d'œuvre non qualifiée qui est employée dans les activités de l'artisanat de production (poterie, tissage traditionnel, menuiserie, ferronnerie et couture) et de l'artisanat de service (mécanique, plomberie, soudure, carrosserie et électricité).

L'emploi offert par le secteur du **tourisme** est limité et à caractère saisonnier. Il est centré sur les métiers de la restauration.

Dans la province de Tétouan, ce sont les secteurs de l'Artisanat de service et du Tourisme qui mobilisent le plus d'emplois. L'agriculture occupe essentiellement la main d'œuvre familiale féminine. Quant aux secteurs de la Pêche et de l'Artisanat de production, ils restent traditionnels et offrent peu d'opportunités d'insertion professionnelle aux jeunes.

Concernant le **secteur agricole**, les principales activités mobilisant la main d'œuvre sont l'arboriculture fruitière, particulièrement l'olivier et le figuier. Dans le cadre de la nouvelle stratégie du Plan Maroc Vert, le développement de cette spéculation devrait générer un besoin en main d'œuvre qualifiée. La deuxième activité génératrice d'emploi est l'élevage. Le Plan Maroc Vert prévoit le développement de cette filière, ce qui devrait engendrer un besoin en main d'œuvre spécialisée dans l'élevage caprin et bovin, la transformation du lait et les élevages avicole et apicole. La province est également riche en plantes aromatiques et médicinales (« PAM »). L'exploitation de ce potentiel pourrait constituer une vocation intéressante pour les populations rurales.

Malgré le potentiel important de la province, l'activité **touristique** souffre d'une sous-exploitation due à un certain nombre de facteurs, dont essentiellement le caractère saisonnier de l'activité, la non diversification du produit et l'absence d'animation. Durant ces cinq dernières années, des projets visant le développement d'un grand pôle touristique dans la province ont été réalisés. En plus de l'infrastructure hôtelière, il existe un nombre important de boulangeries/pâtisseries, de restaurants, de cafés et de salons de thé qui emploient plus de salariés que les établissements hôteliers.

Il ressort des investigations que le secteur de **l'artisanat** de production, si peu développé soit-il, a des potentialités importantes dans les métiers à fort contenu culturel. L'effectif des artisans de la province s'élève actuellement à près de 14 103 personnes dont 9 590 opèrent dans les activités d'art et production et 4 512 dans les activités des services. Afin de redynamiser le secteur de l'artisanat dans la province, il est prévu la construction d'un village d'artisans au niveau de Fnideq.

Si les richesses **halieutiques** de la province demeurent sous-exploitées, les activités d'aquaculture et de valorisation des produits de la pêche sont en plein développement et auront besoin d'une main d'œuvre qualifiée dans ce domaine.

Esquisse de la demande sociale vue à travers l'aspiration des jeunes

Concernant leurs aspirations relatives à l'insertion professionnelle, les jeunes enquêtés des provinces de **Larache** et de **Tétouan** ont exprimé des avis quelque peu divergents, mais globalement ils montrent un certain désintérêt vis-à-vis des activités agricoles. Si les jeunes de la Province de Larache se déclarent optimistes par rapport aux possibilités d'insertion dans leur province qu'ils jugent diversifiées et prometteuses, ceux de Tétouan préfèrent s'orienter vers les activités commerciales et la contre-

bande des produits espagnols. Les stagiaires de la formation professionnelle agricole de Larache sont généralement satisfaits de la qualité de la formation et de son organisation, et les jeunes insérés ont une opinion favorable de leur situation et des possibilités d'évolution. Il leur reste à développer leurs compétences et leur savoir-faire afin de pouvoir évoluer et accéder à des postes plus intéressants.

Toutefois, les jeunes au chômage ont déclaré que les opportunités d'emplois agricoles permanents sont limitées. Les horaires, les responsabilités et les salaires sont en dessous de leurs espérances. Ils pensent prospecter dans d'autres secteurs d'activité comme la pêche ou le tourisme.

Pour la province de Tétouan, les stagiaires en cours de formation déplorent que le secteur agricole dans leur province n'offre pas de grandes possibilités d'insertion professionnelle et ceux qui travaillent jugent que l'insertion nécessite d'énormes efforts de recherche. Selon eux, le secteur offre peu de possibilités d'emploi stable et manque de circuits d'insertion organisés.

Les jeunes au chômage rencontrés ont déclaré que faute d'emploi stable dans le secteur agricole, ils préfèrent travailler dans la contrebande pour rester auprès de leurs familles plutôt que d'émigrer vers d'autres régions sans aucune garantie de logement ou de rémunération adéquate.

L'offre actuelle de formation dans les deux provinces

Un récapitulatif synthétique des dispositifs de formation existant selon les secteurs dans les deux provinces étudiées est présenté au tableau ci-après.

L'analyse de l'offre de formation dans les différents secteurs et la confrontation qualitative avec les besoins identifiés par l'enquête ont permis d'établir une correspondance entre les métiers porteurs dans les différents secteurs d'activité et les filières proposées dans l'offre de formation actuelle. De cette correspondance, entre les métiers demandés et l'offre de formation, sont déduits les besoins en formation, qualitatifs et de métiers, non pourvus dans les différents secteurs et sous-secteurs d'activité.

De manière globale, on retiendra **les écarts importants existant entre les besoins et l'offre de formation existante**, et ceci dans l'ensemble des secteurs. Par ailleurs, certaines filières de formation existent mais ne correspondent à aucun des besoins exprimés et d'autres ont besoin d'être adaptées.

Concernant le **secteur agricole**, la majorité des métiers pour lesquels un besoin a été exprimé pour la province de Larache (élevage bovin laitier, transformation du lait, transformation et valorisation des fruits rouges et leur conditionnement), ne correspond pas à une offre de formation hormis l'activité de maraîchage pour la production de fruits rouges. Il en est de même pour la province de Tétouan pour les métiers concernant l'élevage de bovins laitiers et la transformation du lait, les élevages de caprins et de bovins, ainsi que l'élevage avicole et apicole.

Seules les activités concernant les plantes médicinales et l'arboriculture sont pourvues de formation.

Au niveau du secteur de **l'artisanat de production**, si quelques demandes rencontrent une offre dans la province de Larache (feronnerie, couture traditionnelle et menuiserie). Ce n'est pas le cas pour les besoins exprimés dans les filières suivantes : broderie, couture moderne, tissage, tapisserie, dinanderie. Dans la province de Tétouan, des formations en place répondent aux besoins portant de la feronnerie, la broderie et la couture traditionnelle, le tissage ainsi que la maroquinerie, mais aucune formation ne correspond aux demandes portant sur le plâtre, la sculpture sur bois ou le bois incrusté, la tapisserie et la bijouterie. Quant aux besoins en formation concernant les **métiers de service** dans le secteur automobile et celui du bâtiment, plus particulièrement, il n'existe aucune offre de formation dans la province de Larache. Hormis trois formations (mécanique automobile, électricité en bâtiment et plomberie sanitaire), il en est de même pour ces deux secteurs concernant la province de Tétouan.

Si dans la province de Larache, il n'existe aucune formation dans les **métiers du tourisme**, par contre on constate une bonne adéquation entre les besoins des professionnels (commis de cuisine, aide pâtissier, aide boulanger, employé d'étage, employé de restaurant, Agent de réception) et l'offre de formation dans la province de Tétouan.

Quant au **secteur de la pêche maritime**, la confrontation entre l'offre et la demande en formation montre qu'il y a peu de correspondance entre le besoin exprimé (mécanicien de bateau de pêche, mécanicien de moteur hors-bord, métiers de valorisation des produits de la pêche, ramendeur (filets de pêche)) et l'offre de formation pour les deux provinces, sauf pour le métier de marin pêcheur.

Recommandations spécifiques pour une meilleure adéquation emploi/formation

Suite aux constats précédents on peut faire les premières recommandations spécifiques suivantes par rapport aux besoins de métiers existant.

Dans la province de Larache, concernant le **secteur agricole**, il est recommandé d'introduire des filières de formation correspondant aux métiers porteurs identifiés par les institutionnels et les professionnels (élevage bovin laitier, transformation du lait, transformation et valorisation des fruits rouges et leur conditionnement).

Dans le **secteur de l'artisanat**, du fait que les centres de formation ne disposent pas d'internat qui limite leur accès, il est recommandé d'ouvrir un centre de formation doté d'un internat pour accueillir les jeunes ruraux pendant toute la durée de la formation. Par ailleurs, il est important d'introduire une offre de formation dans le sous-secteur des services, notamment le bâtiment et l'automobile.

		Larache	Tétouan
Secteur agricole			
Nombre d'établissements		1	1
Formation initiale	Technicien	Horticulture	Horticulture
	Qualification	Maraîchage Polyculture-élevage	Plantes aromatiques et médicinales Polyculture-élevage
Formation par apprentissage	Ouvrier	Elevage ovin-caprin Traitement phytosanitaire Cultures industrielles Agriculture - Arboriculture Apiculture - Maraichage	Arboriculture Elevage ovin-caprin Traitement phytosanitaire Plantes aromatiques et médicinales
Secteur artisanal			
Nombre d'établissements		2	1
Formation par apprentissage	Spécialisation	Couture traditionnelle Menuiserie Ferronnerie	Apprentissage dans 20 métiers qui assure les niveaux de spécialisation et de qualification
Secteur du tourisme			
Nombre d'établissements		3 dans la région Tanger-Tétouan	2 CFA -3 dans la région Tanger-Tétouan
Formation par apprentissage			Commis de cuisine - Aide boulanger Aide pâtissier - Employé au restaurant - Employé d'étage Agent de réception
Secteur de la pêche maritime			
Nombre d'établissements		1	1
Formation initiale	Certificat d'aptitude de professionnel maritime	Patron de pêche Machines marines	
Formation par apprentissage	Spécialisation	Navigaton-Pêche Conduite de moteur marin Conduite de hors-bord	Pêche Conduite de moteur marin

NB : En gras les formations correspondant aux besoins exprimés. Certaines devant être adaptées pour répondre à la demande.



Concernant le **secteur du tourisme**, il est recommandé d'ouvrir un centre de formation avec internat pour accueillir les jeunes ruraux désireux de se former aux métiers de l'hôtellerie et de la restauration.

Pour le **secteur de la Pêche maritime**, il est recommandé d'étendre la formation dispensée au niveau du centre de formation aux filières exprimées par les professionnels du secteur, principalement celles relatives à la transformation et la valorisation des produits de la pêche. Ces dernières permettraient de favoriser l'accès de la main d'œuvre féminine au milieu professionnel.

Concernant la province de Tétouan, il est recommandé d'ouvrir des filières de formation dans les métiers de l'élevage bovin laitier et la transformation des produits laitiers, l'élevage avicole, l'élevage apicole. Il est également important de renforcer la communication sur l'offre de formation professionnelle agricole à travers la sensibilisation sur les possibilités d'insertion professionnelle, afin d'inciter les jeunes ruraux à s'inscrire dans les formations. Ces mesures auront également un impact considérable sur la lutte contre la contrebande et l'émigration clandestine, si toutefois, des mesures d'amélioration des conditions d'accès à l'emploi et du salaire agricole et de la couverture sociale sont entreprises par l'Etat.

Pour le **secteur de l'Artisanat**, il est recommandé d'ouvrir un centre de formation avec internat pour permettre l'accès des jeunes ruraux à une formation, notamment dans les métiers de l'artisanat d'art. Par ailleurs, la formation doit également inclure les filières correspondantes aux métiers de l'artisanat de service, très demandés également dans la province.

Concernant le **secteur du Tourisme**, étant donné l'évolution actuelle et prévue du secteur du tourisme dans la province, il est recommandé d'étendre la capacité d'accueil des deux CFA existants gérés par des ONG et d'ouvrir un centre de formation pour des niveaux supérieurs afin de permettre à des jeunes ayant des niveaux d'instruction élevés l'accès aux métiers qui nécessitent des pré requis comme maître de réception et maître d'hôtel. Il est également recommandé d'impliquer d'autres associations et ONG actives dans le milieu rural dans la réalisation de la formation par apprentissage.

Pour le **secteur de la Pêche maritime**, il est recommandé d'étendre la formation dispensée au niveau du centre de formation aux métiers exprimés par les professionnels du

secteur, principalement celles relative à la transformation et à la valorisation des produits de la pêche, qui permettraient l'accès des femmes à l'emploi.

Si elle repose sur les réalités sociales, économiques, culturelles, religieuses, la constitution de dispositifs de FAR à suffisamment grande échelle peut contribuer à la construction de consciences nationales. Et si on a souvent parlé de « **formation de masse** » par le passé, il convient d'être désormais très prudent sur le fait que c'est aux acteurs des pays de décider du nombre de jeunes à former : passer de un à deux milliers de personnes sortant annuellement des dispositifs de formation initiale dans le secteur agricole au sens large comme c'est le cas actuellement dans la quasi totalité des pays d'Afrique francophone à dix à vingt-mille sortants – hommes et femmes – par an serait déjà un effort énorme ! C'est donc une transformation importante pour laquelle **il faut beaucoup de temps – certainement une génération ou plus –** pas une simple unification étatique décidée par le haut et basée sur une approche idéologique, ni encore moins un vulgaire comportement mimétique étendu par le bas et fondé sur une imitation de modèles étrangers.

La problématique de la FAR ne peut donc être réglée que **collectivement**, c'est-à-dire en associant les différents groupes d'acteurs à des échelles leur permettant de s'impliquer durablement et de construire activement des échanges, par exemple au niveau de ce qu'on pourrait appeler des **territoires**. Cela requerra alors consultation, confrontation et conciliation – les trois « C » de la négociation constructive – et ce, de façon continue ou tout au moins régulière, car un dispositif de formation doit être en permanence en mouvement pour rester adapté à son environnement. Si l'ingénierie de la formation est plutôt bien structurée et codifiée avec, entre autres éléments à développer au niveau national, les statuts (des établissements, des formateurs, des apprentis, des maîtres de stage, des agriculteurs...) et les référentiels (emplois, métiers, formation, certification...), en revanche la formation agricole et rurale est par définition plurielle et les territoires sont par essence divers. De ces deux caractéristiques – **pluralité et diversité** –, il convient de tirer force et richesse afin que tous les acteurs travaillent en synergie au bénéfice des agriculteurs, des employeurs et des populations rurales.

En guise de conclusion, des questions en suspens et des points faibles à renforcer

Sans répéter les questionnements hors termes de référence qui ne furent pas ou furent peu abordés dans l'étude (cf. notre mise en perspective méthodologique en début de cette note), nous reprendrons ici à quelques mots près la conclusion synthétique de l'auteur.

L'étude menée dans les provinces de Larache et de Tétouan a permis de montrer que les dispositions prises pour la mise en œuvre des politiques publiques de formation professionnelle dans les différents secteurs d'activité

économiques **ne sont pas suffisantes pour permettre l'accès des jeunes ruraux à la formation**. En effet, l'insuffisance des centres de formation, leur éloignement par rapport aux communes rurales, l'absence ou l'insuffisance des infrastructures d'accueil pour le logement et la restauration au niveau de ces centres, l'absence de mesures d'information et de communication sur les filières de formation et de structures d'orientation des jeunes vers les métiers porteurs ou encore leur encadrement pour la création de leurs propres entreprises, limitent l'accès des jeunes ruraux à la formation et à l'insertion professionnelle.

Par ailleurs, que ce soit en agriculture ou dans d'autres secteurs, plusieurs imperfections limitent la pertinence de la formation professionnelle. Celles-ci **concernent l'absence ou l'inadaptation des référentiels de formation et d'outils pédagogiques** (manuels, guides), **l'inadéquation des entreprises d'accueil avec les besoins en apprentissage des jeunes en formation, la faible implication des professionnels** du secteur dans l'orientation et la mise en œuvre de la formation, et **le faible niveau d'instruction des professionnels**, principalement des secteurs agricole et de l'artisanat, qui constitue un frein à leur participation à l'orientation et à la réalisation de la formation professionnelle.

L'enquête a permis de constater **le peu d'intérêt des jeunes quant aux métiers agricoles jugés peu valorisants et instables**. Ceci est dû principalement à la nature des tâches essentiellement manuelles dans ces métiers et à la faible rémunération, conséquence du manque ou de l'absence de mesures mises en place par l'État pour garantir des salaires convenables dans le secteur.

L'enquête menée lors de cette étude a également soulevé **une méconnaissance totale de la part des jeunes du système de formation par apprentissage** ainsi que l'inadéquation de l'offre de formation des différents secteurs avec les besoins exprimés par les professionnels et l'absence de référentiels métiers pour la formation principalement dans le secteur de l'artisanat où il y a une absence presque totale de d'offre de formation pour les métiers de l'artisanat de service qui sont pourtant très demandés dans les deux provinces.

De même, l'étude a permis de constater l'absence d'établissement de formation professionnelle relevant du Département de Tourisme au niveau des deux provinces, le manque de communication sur la formation par apprentissage, le manque de coordination entre le Centre de Formation par Apprentissage de Mdiq et les professionnels du secteur du tourisme, notamment au niveau de la planification des filières de formation à ouvrir, le manque de qualification des lauréats en termes de savoir-faire et de savoir-être nécessaires dans les différents métiers du secteur, ainsi que l'inadéquation de la formation avec les besoins en qualification exprimés par les professionnels et les institutionnels du secteur.

Il est important de signaler aussi qu'il se dégage de l'étude, contrairement aux autres secteurs, que la formation dans les métiers de la pêche et de la navigation s'adresse uniquement aux **hommes** alors que paradoxalement,



ITSA-Ben Karrich (Tetouan, Administration, bloc péda et cours)



ITA-Larache, promotion 2009-10



Activités pratiques à l'ITSAS Tétouan

ment, l'emploi dans les industries de transformation et de valorisation des produits agricoles est **féminin** ! Espérons que l'introduction de la formation dans les métiers de valorisation des produits de la pêche devrait permettre aux jeunes filles de trouver leur place dans la formation halieutique et le marché de l'emploi de ce secteur.

L'étude a permis de dégager les principaux domaines d'activités porteurs dans différents secteurs à même de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes ruraux dans les deux provinces. La définition des métiers, et par là, des filières de formation correspondantes, nécessitent une étude approfondie afin de délimiter les **différentes fonctions de travail** et développer les programmes de formation.

Enfin, il est extrêmement important d'attirer l'attention sur le fait que le développement de la formation dans les métiers identifiés comme porteurs n'est pas suffisant à lui seul pour répondre aux aspirations des jeunes ruraux si d'autres mesures ne sont pas prises par l'État **pour améliorer les conditions d'emploi notamment en milieu agricole et dans l'artisanat** (salaires minimums, accès à la sécurité sociale, droit à la retraite, existence d'infrastructures de santé, de communication, etc.).

Document réalisé à partir d'une note écrite par **Christian Potin**
Conception, révision, relecture et mise en page par **Igor Besson**
Directeur de collection : Pierre Blaise Ango
Crédits photos : Abderrahim Taiebi